



Élections Lyon 1 jeudi 23 janvier 2025

CFDT-CGT-FSU-SUD et sympathisant·es

Notre profession de foi, nos listes de candidat·es,
et toutes nos informations sur

<https://cfdt-cgt-fsu-sud.douaalter.lautre.net>

Améliorer les conditions de travail et d'études à l'université

En tant qu'organisations syndicales, nous récoltons de plus en plus fréquemment des témoignages de collègues, toutes catégories confondues, qui décrivent des **dégradations de leurs conditions de travail** et une **surcharge** qui ne cesse de croître. Ces dégradations ont des répercussions sur les conditions d'études de nos étudiant·es pourtant déjà mauvaises de par [le faible investissement dans nos universités par rapport à d'autres formations du supérieur](#).

Améliorer l'environnement de travail

L'**état des locaux** ne correspond pas toujours à ce que nous serions en droit d'attendre. Les problèmes qui nous sont remontés sont variés, certains nécessitant des interventions ponctuelles : problème d'éclairage, problème de **ménage, mobilier cassé**, etc. D'autres sont les symptômes de défauts d'organisation ou d'investissements de fond : **températures** trop basses l'hiver, trop élevées en été, **état des toilettes** (en particulier celles destinées aux étudiant·es), etc. Ces difficultés traduisent souvent un manque d'entretien régulier de nos locaux qui s'est parfois **aggravé avec l'externalisation** de certaines tâches.

Nous proposons de rétablir des **services de proximité** qui pourraient avoir la charge d'anticiper ces problèmes par un entretien régulier et qui pourraient être des interlocuteurs pour tous les personnels qui auraient besoin d'une intervention rapide pour des problèmes de locaux. L'externalisation doit être évaluée et le cas échéant être mise en discussion pour a minima renforcer les prestations de ménage ou de travaux quand c'est nécessaire. Par ailleurs, la rénovation des bâtiments pour faire face au défi du **changement climatique**, conformer le patrimoine aux normes de sécurité, et pouvoir accueillir la croissance des effectifs est indispensable.

Une **clarification** des **procédures administratives** permettrait un **travail plus serein** pour tous les collègues. Il faudrait **fluidifier** et **améliorer** les **échanges** entre composantes/départements et les services centraux et communs, développer les services de soutien à l'enseignement (gestion simplifiée des salles, organisation des examens, accompagnement des situations de handicap, etc.). Nous proposons par ailleurs de lancer une

réflexion nouvelle sur les **calendriers** et les **emplois du temps** avec l'objectif d'améliorer les conditions de travail des enseignant·es et d'études pour les étudiant·es. Cette réflexion pourrait être articulée aussi avec des questions d'organisation de la vie sur tous les campus de l'UCBL, y compris hors métropole lyonnaise: transports, restauration, etc.

Améliorer l'accompagnement des étudiant·es

Nous souhaitons réaffirmer que « le développement de la **recherche**, support nécessaire des **formations** dispensées, [...] la diffusion des **connaissances** dans leur **diversité** et [...] l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel de la nation et des individus qui la composent” » (code de l'éducation) sont **au cœur de nos missions**. Nous devons être vigilants à ce que des **places dans nos formations en nombre suffisant** soient proposées et que les **frais d'inscriptions** n'augmentent pas (y compris pour les étudiants étrangers). Nous devons mettre en place un suivi efficace de nos étudiant·es afin de les orienter de manière pertinente dans les formations existantes, sans mettre de côté la question de leur professionnalisation, et d'en envisager des nouvelles adaptées à nos publics, et ce, quels que soient les profils de ces étudiant·es, y compris sur les sites délocalisés. Ce suivi doit pouvoir proposer des passerelles entre formations offrant ainsi aux étudiant·es des perspectives facilitées de **réorientation**.

Améliorer les conditions de travail

Nous devons aussi être attentifs aux **conditions de travail** des **doctorant·es** qui de part leur situation peuvent avoir des difficultés spécifiques. Les écoles doctorales, où ils et elles sont représenté·es, devraient être le lieu privilégié pour discuter de leur droit. Dans cette optique, une réflexion doit être ouverte sur les comités de suivi individuel. Il est nécessaire de se questionner sur la charge du service d'enseignement d'un ou d'une ATER difficilement conciliable avec la poursuite d'une activité de recherche exigeante et de faire de ces contrats, une vraie initiation au métier d'enseignant-chercheur.

Une source classique de **mal-être** au travail est la **surcharge de travail**, nous devons veiller à une **répartition plus juste** des emplois entre composantes et services pour éviter ces situations. Une meilleure anticipation des départs prévisibles et des **remplacements** plus rapides en cas d'absence éviteraient des périodes de surcharge pour des services.

Développer l'action sociale

À partir de février, une **nouvelle tarification à la baisse** va être mise en place dans les restaurants du personnel sur le campus de La Doua. Elle est la conséquence d'une **action commune** des organisations syndicales. Ce résultat nous encourage à poursuivre le travail sur la restauration pour l'ensemble des sites de l'université afin d'obtenir des avancées pour tout le personnel. Cela témoigne aussi que nous devons être attentifs à l'action sociale au sein de

notre université puisque des marges de manœuvres existent pour soutenir nos collègues et en particulier les plus précaires.

Veiller à une reconnaissance du travail de chacun·e

Nous défendons une **gestion plus transparente** des **carrières** qui s'attache à assurer une **égalité** de traitement entre les **femmes** et les **hommes** et à éviter toute forme de **discrimination**. De plus, les **promotions** doivent prendre en compte tous les **aspects** de nos **différents métiers** et permettre d'agir sur les inégalités. Comme nous le rappelons dans notre profession de foi, nous sommes particulièrement attachés à la **défense des statuts** de tous les personnels de l'ESR et nous nous opposons à toutes les **expérimentations** les remettant en cause, par exemple celles envisagées par l'**acte 2 de l'autonomie** des universités.

**Jeudi 23 janvier 2025, votez et faites voter pour les listes
CFDT-CGT-FSU-SUD et sympathisant·es.**

**Retrouvez notre profession de foi et nos candidat·es sur
<https://cfdt-cgt-fsu-sud.douaalte.lautre.net>**